



NEUILLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 28 JUIN 2018**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le vendredi 6 juillet 2018

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN (*sauf au point n°39-28062018*), Mme Alexandra FOURCADE, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Michel LEGMANN, Mme Emmanuelle d'ORSAY, M. Olivier LARMURIER, Mme Virginie KLEIN, M. Serge VINENT GARRO (*jusqu'au point n°5-28062018*), Mme Ariane GELLE, M. François LE STANG, M. Stéphane ALARDET, M. Marc WARNOD, M. Patrick GAUTRAT, Mme Françoise DESCHEEMAERKER (*jusqu'au point n°5-28062018*), M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Claude LÉBOULANGER, M. Philippe GIRY-DELOISON, Mme Caroline MONIN, Mme Marie-Noëlle BARRE (*jusqu'au point n°4-28062018 inclus*), M. François-Xavier DUPONT, Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX, M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Philippe KARSENTY, Mme Laurence MICHELANGELI, M. Damien de FOUCAULT, Mme Alia ATIEH, Mme Emilie QUINTIN, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, M. Bertrand BESSE, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN, M. Vincent GARRETA, Mme Catherine ZOUUMEROFF.

Etaient excusés représentés :

Mme Maryline SFEDJ représentée par M. Marc WARNOD, M. Serge VINENT GARRO représenté Mme Alexandra FOURCADE (*à partir du point n°6-28062018*), Mme Françoise DESCHEEMAERKER représentée par M. Patrick GAUTRAT (*à partir du point n°6-28062018*), Mme Marie-Laure SOUPLET représentée par Mme Caroline MONIN, Mme Marie-Noëlle BARRE représentée par M. Olivier LARMURIER (*à partir du point n°5-28062018*), Mme Claude BENEZIT représentée par Mme Marie-Claude LÉBOULANGER, Mme Véronique de FOUGEROUX représentée par Mme Virginie KLEIN, Mme Mireille BERTRAND représentée par M. Rémi CHEYMOL, M. Jean-Philippe DUMONT représenté par Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, Mme Julie AUFFRET-MULLER représentée par Mme Emmanuelle d'ORSAY, Mme Michelle SAUVAN représentée par M. Franck KELLER.

Etait excusé non représenté :

M. Jean-Christophe FROMANTIN (*pour le point n°39-28062018*).

Secrétaire : M. Bertrand BESSE.

Le procès-verbal du 29 mars 2018 a été adopté sauf par M. Philippe KARSENTY et M. Anthony DODEMAN.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N°170/2018 du 22/03/2018**      Marché à procédure adaptée relatif à l'intervention d'oiseaux de proies pour l'effarouchement des pigeons sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine pendant une période de dix semaines
- N°171/2018 du 22/03/2018**      Convention de location de l'exposition « Comprends-moi » dans le cadre de la première exposition nationale sur la petite enfance et la parentalité organisée au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine du 14 au 24 mars 2018
- N°172/2018 du 22/03/2018**      Marché relatif aux études pour la construction d'un ensemble immobilier, 167 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (lot n°1)
- N°173/2018 du 23/03/2018**      Résiliation du marché n°2016MS141 relatif aux prestations de gardiennage et de surveillance pour le Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°174/2018 du 23/03/2018**      Marché relatif à la maintenance et aux prestations spécifiques de la Solution Applicative Gestion de trésorerie
- N°175/2018 du 23/03/2018**      Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages causés au poste électrique situé avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
- N°176/2018 du 23/03/2018**      Accord-cadre relatif à la fourniture et à la livraison d'arbres pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°5
- N°177/2018 du 23/03/2018**      Accord-cadre relatif à la fourniture et à la livraison d'arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°5
- N°178/2018 du 23/03/2018**      Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'une cafetière à capsules pour la Direction des Réceptions et des Cérémonies de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°179/2018 du 26/03/2018**      Marché relatif aux prestations de maintenance du mur d'escalade situé au Stade Monclar sis 55, boulevard du Parc à Neuilly-sur-Seine
- N°180/2018 du 29/03/2018**      Convention portant occupation temporaire du domaine public avec La Maison de vente aux enchères Aguttes de divers espaces de l'Hôtel Arturo Lopez de Neuilly-sur-Seine
- N°181/2018 du 29/03/2018**      Avenant n°2 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société CJCOM de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N°182/2018 du 29/03/2018**      Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de prestations d'affutage à la demande et acquisition d'outils de coupe pour les ateliers municipaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°183/2018 du 29/03/2018**      Marché relatif à l'animation d'un atelier pédagogique « balade en calèche » à l'occasion du Week-end du Végétal 2018
- N°184/2018 du 29/03/2018**      Marché relatif à l'animation d'un atelier pédagogique « grimpe dans les arbres » à l'occasion du Week-end du Végétal 2018

<b><u>N°185/2018 du 29/03/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'animation de jeux en bois à l'occasion du Week-end du Végétal 2018
<b><u>N°186/2018 du 29/03/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'animation d'une ferme pédagogique à l'occasion du Week-end du Végétal 2018
<b><u>N°187/2018 du 29/03/2018</u></b>	Marché relatif à l'animation d'un atelier pédagogique « salon nature » à l'occasion du Week-end du Végétal 2018
<b><u>N°188/2018 du 29/03/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un lave-linge pour l'école Achille Peretti de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°189/2018 du 29/03/2018</u></b>	Marché relatif à l'intervention de VEOLIA dans le cadre des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau et d'installation d'un compteur d'eau individuel pour le Pavillon de la Musique sis 5 bis, rue du Général Henrion Bertier à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°190/2018 du 29/03/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat d'un aspirateur à eau pour le Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°191/2018 du 29/03/2018</u></b>	Marché relatif aux travaux de réhabilitation du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine (lots n°2 à n°5)
<b><u>N°192/2018 du 03/04/2018</u></b>	Marché relatif à une prestation de location à usage multiple d'un fichier d'adresses des nouveaux arrivants à Neuilly-sur-Seine pour l'année 2018
<b><u>N°193/2018 du 03/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériels informatiques divers pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°194/2018 du 03/04/2018</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°195/2018 du 03/04/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2017MT173 relatif à la création d'une médiathèque annexe dans les anciens locaux de la Sécurité Sociale à Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Corps d'états secondaires
<b><u>N°196/2018 du 03/04/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2017MS32 relatif à la maintenance et aux travaux d'installation, d'évacuation et de traitements des eaux usées, des eaux vannes et des eaux pluviales des bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°197/2018 du 03/04/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MF236 relatif à la fourniture de boissons non alcoolisées pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°198/2018 du 03/04/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2017MT67 relatif au remplacement de pierres agrafées sur les bâtiments municipaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°199/2018 du 04/04/2018</u></b>	Marché relatif aux prestations de maintenance curative ou préventive et achat de pièces détachées pour divers véhicules et équipements de la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,13)
<b><u>N°200/2018 du 04/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif au nettoyage des baies vitrées du Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°201/2018 du 04/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de cinq talkies walkies pour le Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°202/2018 du 04/04/2018</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement sis 15, rue de la Ferme à Neuilly-sur-Seine par Madame Agnès CAPEL, Directrice de l'école élémentaire Charcot A
<b><u>N°203/2018 du 04/04/2018</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement sis 58, boulevard de la Saussaye à Neuilly-sur-Seine par Madame Sylvia ANTOGNARELLI, Directrice de l'école primaire Gorce Franklin
<b><u>N°204/2018 du 05/04/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du spectacle « 20 000 lieues sous les mers » prévu le mardi 26 juin 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°205/2018 du 05/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de deux cafetières filtre pour la Direction des Réceptions et des Cérémonies de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°206/2018 du 05/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat d'un réfrigérateur-congélateur pour un local cantonniers boulevard du Parc à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°207/2018 du 05/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de trente aspirateurs poussière pour les écoles maternelles et élémentaires publiques de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°208/2018 du 06/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de matériel pour les engins de lavage de la voie publique du service Propreté Urbaine de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°209/2018 du 06/04/2018</u></b>	Marché relatif au remplacement de trois marteaux de broyage dans le cadre de la réparation d'un broyeur de type Cobra pour le service Espaces Verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°210/2018 du 06/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de gardiennage de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°211/2018 du 06/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation de la Fête de la place de Bagatelle
<b><u>N°212/2018 du 11/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de supports de sacs poubelle pour le service Espaces Verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°213/2018 du 11/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un escabeau et d'éléments de sécurité pour le Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°214/2018 du 11/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à la livraison de fioul pour le service Espaces Verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°215/2018 du 11/04/2018</u></b>	Marché relatif à la réparation du four destiné à la cuisson des activités d'arts plastiques installé dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°216/2018 du 11/04/2018</u></b>	Marché relatif à la fourniture de données relatives à l'occupation du parc immobilier tertiaire de la commune de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°217/2018 du 11/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif au traitement antidérapant du carrelage des plages bassins et différentes zones carrelées du Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°218/2018 du 11/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une mission de réalisation de perspectives dans le cadre du projet de création d'un complexe multisport situé au 23, boulevard Koenig à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°219/2018 du 11/04/2018</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement sis 24, rue des Poissonniers à Neuilly-sur-Seine par Madame Audrey HALLE, Directrice Adjointe de la crèche Sainte Amélie
<b><u>N°220/2018 du 11/04/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec La Maison de vente aux enchères Aguttes de divers espaces de l'Hôtel Arturo Lopez de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°221/2018 du 12/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de livraison, location et retrait de blocs béton dans le cadre du Week-end du Végétal de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°222/2018 du 12/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location et de livraison de barrières anti-véhicule pendant toute la durée du Week-end du Végétal sur la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°223/2018 du 12/04/2018</u></b>	Création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit des loyers, charges et accessoires des logements du patrimoine privé
<b><u>N°224/2018 du 12/04/2018</u></b>	Autorisation d'ester en justice suite à la comparution devant le Tribunal pour Enfants de Nanterre du receleur du vol d'un téléphone portable commis à l'endroit de la Ville de Neuilly-sur-Seine le 27 août 2016
<b><u>N°225/2018 du 12/04/2018</u></b>	Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 62-66, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine consenti à Madame ALHENA Ajantha
<b><u>N°226/2018 du 12/04/2018</u></b>	Accord-cadre relatif à la fourniture et à la livraison d'arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°6
<b><u>N°227/2018 du 16/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de quatre lampadaires sur pied pour l'hôtel Arturo Lopez de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°228/2018 du 16/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de tapis de réception pour la crèche de l'Île de la Jatte de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°229/2018 du 16/04/2018</u></b>	Avenant n°1 au bail d'un parking sis 3 ter & 5 bis, rue Soyer à Neuilly-sur-Seine consenti à Madame PAQUERIAUD LE COQ Marie-Suzanne
<b><u>N°230/2018 du 17/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un processeur son CP750 pour la salle de projection du cinéma Le Village de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°231/2018 du 17/04/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société M6 Evènements de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°232/2018 du 17/04/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec le Cabinet Dubreuil de l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°233/2018 du 17/04/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Studio France de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°234/2018 du 17/04/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Média et Jardin de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°235/2018 du 17/04/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Groupe Industrie Services Info de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°236/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation d'audit réglementaire, technique et économique de l'état du patrimoine locatif de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°237/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et installation de mobilier de bureau pour la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Mobilier et matériel de bureau
<b><u>N°238/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché à procédure concurrentielle négociée relatif à la fourniture et livraison de sacs poubelle transparents colorés de 110 litres pour porte-sacs pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°239/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la création d'un pôle collaboratif et associatif sis 5, Villa Emile Bergerat à Neuilly-sur-Seine (lot n°1)
<b><u>N°240/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché relatif à l'acquisition de matériels, petits matériels et fournitures informatiques pour la Ville et le CCAS de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°241/2018 du 20/04/2018</u></b>	Convention d'occupation temporaire de deux emplacements de stationnement (lots n°29 et n°30) sis 3/5ter, rue Soyser à Neuilly-sur-Seine consentie à l'EHPAD Maison de Retraite de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°242/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un lave-linge pour l'école maternelle Jacques Dulud de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°243/2018 du 20/04/2018</u></b>	Modification du périmètre des dépenses, du montant de l'avance de fonds et du mode de paiement de la régie d'avances pour le règlement des menues dépenses du Garage Municipal
<b><u>N°244/2018 du 20/04/2018</u></b>	CLOTURE de la régie de recettes pour la perception des droits d'admission dans l'établissement des bains-douches municipaux sis 3/5, rue Beffroy à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°245/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché relatif à la maintenance et aux prestations spécifiques pour la Solution Applicative SALTO (décision modificative)
<b><u>N°246/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché relatif à la maintenance et aux prestations spécifiques de la Solution Applicative Domino Web – Portail Famille
<b><u>N°247/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'exposition « Moi L., 20 ans en 14-18 » au Théâtre des Sablons de la Ville de Neuilly-sur-Seine : Prestations de commissariat, de conception scénographique et graphique et de réalisation scénographique
<b><u>N°248/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat de pièces détachées pour du matériel de cardio-training du Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°249/2018 du 20/04/2018</u></b>	Marché relatif aux prestations de maintenance curative ou préventive et achat de pièces détachées pour divers véhicules et équipements de la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°s 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24)
<b><u>N°250/2018 du 25/04/2018</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise et portant le n°1802533-1, tendant à l'annulation de l'arrêté du 16 janvier 2018 accordant à la société O.C.D.L. un permis de construire modificatif n°092051 1500753 02
<b><u>N°251/2018 du 25/04/2018</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise et portant le n°1802870-1, concernant l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable du 25 octobre 2017 déposée par la société Marine Martin, ainsi que la décision implicite du Maire de rejeter le recours gracieux de Monsieur et Madame DESJARS
<b><u>N°252/2018 du 25/04/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat d'une vitrine d'intérieure pour le Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°253/2018 du 25/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la réparation de supports optiques pour la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°254/2018 du 25/04/2018</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°255/2018 du 25/04/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'association Cours Gabriella de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°256/2018 du 25/04/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2017MT174 relatif à la création d'une médiathèque annexe dans les anciens locaux de la Sécurité Sociale à Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Electricité
<b><u>N°257/2018 du 25/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à un spectacle musical de rue
<b><u>N°258/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de boissons alcoolisées pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°4 : Champagne
<b><u>N°259/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marchés à procédure adaptée relatifs à la fourniture de matériels sportifs, de motricité, accessoires et équipements pour les crèches, les écoles maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs et les infrastructures sportives municipales de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°260/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché relatif à des prestations de maintenance des appareils de cardio-trainings de la marque STAR TRAC du Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°261/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat d'une essoreuse à maillots de bain pour le Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°262/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de deux stations de recharge de smartphones pour le Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°263/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une animation de trampoline au Forum des sports 2018 de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°264/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat de la pièce de théâtre « La vie est un songe » prévue le vendredi 12 avril 2019 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°265/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fabrication de housses pour barrières de sécurité
<b><u>N°266/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché relatif aux missions de contrôle technique et de coordination SPS dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier, 167 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (lot n°1)
<b><u>N°267/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la distribution d'une lettre d'information aux riverains et aux commerçants de l'avenue Charles de Gaulle dans le cadre du projet Les Allées de Neuilly
<b><u>N°268/2018 du 26/04/2018</u></b>	Marché relatif à l'organisation de ciné-conférences intitulées « Connaissance du Monde » au Cinéma Le Village de Neuilly-sur-Seine pour la saison 2018-2019
<b><u>N°269/2018 du 02/05/2018</u></b>	Création de Neuilly Campus dans les locaux de l'ancien Tribunal d'instance - Marché n°2012M204 - Approbation du décompte général de la société EIFFAGE CONSTRUCTION AMELIORATION DE L'HABITAT
<b><u>N°270/2018 du 02/05/2018</u></b>	Accord-cadre multi-attributaires relatif à l'acquisition de logiciels et de progiciels, aux mises à jour des logiciels et au renouvellement de la maintenance pour la Ville de Neuilly-sur-Seine et le Centre Communal d'Action Sociale de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°2
<b><u>N°271/2018 du 02/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fabrication et la pose de signalétique adhésive sur la verrière du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°272/2018 du 02/05/2018</u></b>	Marché relatif à la préparation et la mise en place d'un atelier d'art plastique destiné aux enfants dans le cadre de l'exposition « Attention Talents » au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°273/2018 du 07/05/2018</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'un avocat afin de diligenter un référé préventif dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réaménagement par la Ville de Neuilly-Sur-Seine des lots dont elle est propriétaire dans la copropriété sise 5, Villa Emile Bergerat
<b><u>N°274/2018 du 07/05/2018</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2015M72 relatif à la fourniture et la livraison de produits horticoles pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°275/2018 du 09/05/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2017MF30 relatif à la fourniture de matériel de tensiométrie et l'interprétation des résultats en vue d'assurer la gestion des besoins hydriques du patrimoine vert de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°276/2018 du 15/05/2018</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'un avocat afin de diligenter un référé préventif ayant pour objet la nomination d'un expert concernant la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine



<b><u>N°277/2018 du 15/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la mise en œuvre du renforcement d'une clôture présente sur le mur d'enceinte dans le fond du square Beloeuil sis 55, rue Pauline Borghèse à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°278/2018 du 15/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location de barrières anti-véhicule pendant toute la durée de la fête du quartier de Bagatelle à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°279/2018 du 15/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'une machine à clefs pour les ateliers municipaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°280/2018 du 15/05/2018</u></b>	Marché relatif à la création et à l'asilage d'un hors-série dans le magazine Neuilly Journal consacré au projet des « Allées de Neuilly »
<b><u>N°281/2018 du 15/05/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat du concert du groupe « Findlay » prévu le jeudi 21 juin 2018 sur le parvis de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la Fête de la Musique
<b><u>N°282/2018 du 15/05/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'association Mescènes XXI de l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°283/2018 du 15/05/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du spectacle « Nocturnes, Estro » prévu le jeudi 3 mai 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°284/2018 du 15/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la reliure, réparation et plastification d'ouvrages pour la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°285/2018 du 16/05/2018</u></b>	Accord-cadre relatif à la fourniture et à la livraison d'arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°7
<b><u>N°286/2018 du 16/05/2018</u></b>	Accord-cadre relatif à la fourniture et à la livraison d'arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°8
<b><u>N°287/2018 du 17/05/2018</u></b>	Marché relatif à des prestations de géomètres-experts dans le cadre du projet de création d'un complexe multisport situé au 23, boulevard Koenig à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°288/2018 du 17/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la location et à l'entretien de vêtements professionnels neufs de signalisation haute visibilité pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°289/2018 du 17/05/2018</u></b>	Marché relatif à une prestation de services de placier du marché couvert forain « Windsor » à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°290/2018 du 17/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de cinq références de brides pour le service Voirie – Réseaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°291/2018 du 22/05/2018</u></b>	Avenant n° 3 à la régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit de l'utilisation de la machine à photocopier installée à la bibliothèque Lopez
<b><u>N°292/2018 du 24/05/2018</u></b>	Création d'une sous régie de recettes « à la régie de recettes relative au produit provenant de l'utilisation de la machine à photocopier installée à la bibliothèque Lopez » ayant pour objet l'encaissement du produit provenant de l'utilisation de la machine à photocopier et de la perte des cartes d'adhésion à Neuilly Campus

<b><u>N°293/2018 du 24/05/2018</u></b>	Clôture de la régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit provenant de la perte des cartes d'adhésion à « Neuilly Campus »
<b><u>N°294/2018 du 24/05/2018</u></b>	Clôture de la régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit provenant de l'utilisation de la machine à photocopier installée à la bibliothèque Emile Bergerat
<b><u>N°295/2018 du 24/05/2018</u></b>	Avenant n°1 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Chanel SAS de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°296/2018 du 24/05/2018</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2016MS117 relatif à l'enlèvement des déjections canines sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°297/2018 du 24/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de réfection des toitures du réfectoire de l'école primaire Charcot et du logement de l'école maternelle Charcot à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°298/2018 du 24/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matelas de change sur mesure pour la crèche Houdard de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°299/2018 du 24/05/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de structures de petite motricité pour le multi accueil de la Jatte de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°300/2018 du 25/05/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de quatre vitrines murales pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°301/2018 du 25/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de structures de petite motricité pour les crèches Soyer et Jatte de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°302/2018 du 25/05/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MS208 relatif aux prestations de maîtrise d'œuvre portant sur le réaménagement urbain et paysager des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°303/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat d'un four micro-ondes pour la médiathèque annexe de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°304/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat d'une plastifieuse de documents pour le Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°305/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la géo détection des réseaux de la rue du Général Lanrezac à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°306/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un véhicule pour les services municipaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°307/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de plaques d'indication et de repérage des allées du cimetière ancien de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°308/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de drapeaux France pour les cimetières de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°309/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de désherbage des trottoirs en stabilisé pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°310/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la création d'une médiathèque annexe dans les anciens locaux de la Sécurité Sociale à Neuilly-sur-Seine – Lot n°3 : Création d'un monte-livres et prestations de maintenance associées
<b><u>N°311/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat du concert du groupe « SAGE » prévu le jeudi 21 juin 2018 sur le parvis de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la Fête de la Musique
<b><u>N°312/2018 du 28/05/2018</u></b>	Marché relatif à la remise en état d'une autolaveuse
<b><u>N°313/2018 du 30/05/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Tiligolo à la recherche de Jeannot Lapin » prévu le mercredi 4 juillet 2018 à l'accueil de loisirs Saussaye de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°314/2018 du 30/05/2018</u></b>	Marché relatif à l'entretien, aux dépannages et aux travaux sur la verrière, les puits de lumière et les garde-corps vitrés du Théâtre des Sablons de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°315/2018 du 31/05/2018</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'association Val'Angels de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°316/2018 du 31/05/2018</u></b>	Convention d'occupation du domaine public relative à l'organisation de la braderie des Sablons 2018
<b><u>N°317/2018 du 01/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à des mesures d'adhérence VEP du carrelage des plages bassins et différentes zones carrelées du Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°318/2018 du 01/06/2018</u></b>	Rénovation du clos et couvert de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché n°2017M54 - Lot n°4 : Mise en lumière de la façade - Approbation du décompte général de la société BTB ELEC
<b><u>N°319/2018 du 04/06/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Fausse note » prévu le mardi 16 octobre 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°320/2018 du 04/06/2018</u></b>	Marché relatif à l'organisation de conférences intitulées « Les petites conférences : Lumières pour enfants » à l'auditorium du Théâtre des Sablons
<b><u>N°321/2018 du 04/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de trente panneaux de déménagement pour le service Voirie - Réseaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°322/2018 du 05/06/2018</u></b>	Convention portant occupation du domaine public en vue de l'installation et de l'exploitation de distributeurs d'accessoires de bain au Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°323/2018 du 06/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à des prestations de sécurité, de surveillance et de médiation avec la population du Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°324/2018 du 06/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à des travaux ponctuels de rénovation intérieure dans les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°1, n°3 et n°5)
<b><u>N°325/2018 du 06/06/2018</u></b>	Avenants n°1 aux marchés n°2017MS107 et n°2017MS108 relatifs aux missions de contrôle technique et de coordination SPS pour la rénovation partielle du Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°326/2018 du 06/06/2018</u></b>	Résiliation du marché n°2016MS134 relatif aux prestations de fourniture et de mise en œuvre d'un logiciel de gestion financière et de pilotage pour la Ville et le CCAS de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°327/2018 du 11/06/2018</u></b>	Marché relatif aux missions de contrôle technique et de coordination SPS dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier, 167 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (lot n°2)
<b><u>N°328/2018 du 11/06/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MS199 relatif aux prestations d'entretien des installations de signalisation lumineuse tricolore, bornes taxi, bornes et barrières et du système de télésurveillance du poste d'éclairage public de la Ville de Neuilly-sur-Seine (lot n°2)
<b><u>N°329/2018 du 11/06/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat du concert classique prévu le samedi 23 juin 2018 à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°330/2018 du 11/06/2018</u></b>	Avenant n°2 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Chanel SAS de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°331/2018 du 12/06/2018</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°332/2018 du 12/06/2018</u></b>	Marché relatif à l'acquisition d'une carte postale pour l'enrichissement des fonds de collection du service Archives-Documentation-Patrimoine de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°333/2018 du 12/06/2018</u></b>	Clôture de la régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit provenant de la vente des macarons « résidents » délivrés aux seules personnes qui habitent Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°334/2018 du 12/06/2018</u></b>	Convention d'occupation du domaine public relative à l'organisation d'une vente au déballage et d'un vide-grenier « Chézy-Perronet » 2018
<b><u>N°335/2018 du 14/06/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du concert « Brad Mehldau Trio » prévu le jeudi 17 mai 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°336/2018 du 14/06/2018</u></b>	Avenant n°4 au marché n°2007M13 relatif à la mise à disposition, l'exploitation et la maintenance de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°337/2018 du 14/06/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2018MS108 relatif aux prestations de location, entretien et relevés d'équipements d'individualisation des frais de chauffage et d'eau froide dans les logements du 7, rue Soyer à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°338/2018 du 14/06/2018</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2018MS109 relatif aux prestations d'entretien et nettoyage des parties communes de l'ensemble immobilier sis 119, avenue Achille Peretti à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°339/2018 du 14/06/2018</u></b>	Marché relatif à la maintenance et aux prestations spécifiques de la Solution Applicative Aidomenu

<b><u>N°340/2018 du 15/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location de blocs béton dans le cadre de la Fête de la Musique 2018
<b><u>N°341/2018 du 15/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location de barrières anti-véhicule dans le cadre de la Fête de la Musique 2018
<b><u>N°342/2018 du 18/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la halte-garderie SAINTE-ANNE et du marché WINDSOR de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°343/2018 du 18/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à des travaux neufs d'aménagement de la voirie – Carrefour rue du Bois de Boulogne / rue de Longchamp – Carrefour rue de la Ferme / rue de Longchamp – Carrefour rue du Château / rue Edouard Nortier à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°344/2018 du 18/06/2018</u></b>	Marché relatif aux prestations d'assurance construction dans le cadre de la construction d'un complexe multisport sis 15/27, boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°345/2018 du 18/06/2018</u></b>	Résiliation du marché n°2016MF184 relatif à l'acquisition, mise en œuvre et maintenance d'un logiciel des macarons résidents
<b><u>N°346/2018 du 18/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à des travaux de mise en conformité électrique des logements situés 7 bis, Escalier C, 3 ter et 5 bis, rue Soyer à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°347/2018 du 18/06/2018</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Bouteiller-Brossard »
<b><u>N°348/2018 du 19/06/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de banquettes mousse pour l'accueil de loisirs Peretti de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°349/2018 du 19/06/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de deux réfrigérateurs et un four micro-ondes pour le bureau des Adjoints et pour la Police Municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°350/2018 du 19/06/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de deux panneaux d'affichage A3 pour l'hôtel Arturo Lopez de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°351/2018 du 19/06/2018</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de sept ventilateurs pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°352/2018 du 19/06/2018</u></b>	Marché relatif à l'acquisition de divers petits matériels numériques et électroniques
<b><u>N°353/2018 du 20/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'une machine à écrire et son ruban pour la Direction de la Citoyenneté de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°354/2018 du 20/06/2018</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de mobilier spécifique pour la Police Municipale de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°355/2018 du 20/06/2018</u></b>	Marché relatif à la conception d'une image pour la verrière et la réalisation d'une œuvre plastique originale lumineuse « FLORES NOCTURNAES » sur le parvis du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°356/2018 du 20/06/2018</u></b>	Approbation de la mission dévolue au cabinet AM PARTNER, spécialisé dans le recrutement de cadres, ingénieurs et dirigeants, pour l'assistance au recrutement d'un Chef de projets MOE – MOA

**N°357/2018 du 20/06/2018**

Marché relatif à l'organisation d'un cocktail le mardi 29 mai 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine

**N°358/2018 du 21/06/2018**

Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages causés à l'immeuble sis 167, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine du fait d'un incendie

## **1<sup>ère</sup> PARTIE**

**N°1-28062018**

### **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE CONTRAT D'OBJECTIFS ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

Sur le rapport de Monsieur le Maire,  
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,  
A la majorité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat d'objectifs entre l'État et la Commune de Neuilly-sur-Seine.

**N°2-28062018**

### **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE BRUITPARIF ET LA VILLE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ENVIRONNEMENT SONORE DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE**

Sur le rapport de Mme Françoise DESCHEEMAEKER,  
A l'unanimité,

**DECIDE** d'adhérer en son nom propre à Bruitparif.

**APPROUVE** les termes de la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du dispositif de suivi de l'environnement sonore dans le cadre du réaménagement de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat.

**DIT** que les dépenses correspondantes seront constatées au compte 2031 du budget communal.

**N°3-28062018**

### **CONVENTION DE SUBVENTION ENTRE AIRPARIF ET LA VILLE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DE LA QUALITE DE L'AIR DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE**

Sur le rapport de Mme Françoise DESCHEEMAEKER,  
A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la convention de subvention entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et Airparif relative à la mise en œuvre d'un dispositif de suivi de la qualité de l'air dans le cadre du réaménagement de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention de subvention.

**DIT** que le montant de la subvention versée par la Ville s'élève à la somme de 24 700 €.

**DIT** que les dépenses correspondantes seront constatées au compte 2031 du budget communal.

**N°4-28062018** **CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE ET LA RATP  
RELATIVE A L'ETUDE DES IMPACTS DU PROJET DE REAMENAGEMENT  
DES CONTRE-ALLEES DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE SUR LA  
STATION DES SABLONS DE LA LIGNE 1 DU METRO**

Sur le rapport de M. Eric SCHINDLER,  
A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la convention entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la RATP relative à l'étude des impacts du projet de réaménagement des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle sur la station des Sablons de la ligne 1 du métro.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**DIT** que la participation financière de la Ville se décompose de la façon suivante :

- un remboursement des dépenses engagées par la RATP pour les études relatives à l'adaptation des accès au nouveau nivellement des contre-allées suite au réaménagement, pour un montant estimé à 18 800 € H.T. ;
- une subvention pour les études relatives à l'insertion d'un nouvel escalier mécanique, estimée pour un montant de 41 100 € H.T., non soumis à T.V.A.

**DIT** que les dépenses correspondantes seront constatées au compte 2031 du budget communal.

*Départ de Mme Marie-Noëlle BARRE.*

**N°5-28062018** **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA  
CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE  
DE NEUILLY-SUR-SEINE ET L'ETAT POUR LES ETUDES ET LES TRAVAUX  
DE REFECTION D'ETANCHEITE DE L'OUVRAGE DE COUVERTURE DE LA  
RN13 DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DES CONTRE-ALLEES DE  
L'AVENUE CHARLES DE GAULLE**

Sur le rapport de M. Marc WARNOD,  
Avec les abstentions de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,  
A la majorité,

**APPROUVE** les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et l'Etat pour les études et les travaux de réfection d'étanchéité de l'ouvrage de couverture de la RN13 à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**DIT** que l'opération (études et travaux) est estimée à 480 000 € T.T.C. et fera l'objet d'un remboursement par l'Etat à la Ville.

**DIT** que les recettes correspondantes seront constatées au compte 1311 du budget communal.

Départ de Mme Françoise DESCHEEMAEKER.  
Départ de M. Serge VINENT GARRO.

**N°6-28062018**                      **PROJET DE REQUALIFICATION DES CONTRE-ALLEES DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE - ADOPTION DE LA DECLARATION DE PROJET**

Sur le rapport de Monsieur le Maire,  
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,  
Avec les abstentions de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,  
A la majorité,

**DECLARE**            le projet de requalification des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle, tel qu'il a été soumis à l'enquête publique, d'intérêt général au sens de l'article L. 126-1 du Code de l'environnement.

**DIT**                    que l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que le résultat de l'enquête publique formalisé par le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont pris en considération.

**PREND ACTE**    des modifications apportées au projet depuis la clôture de l'enquête publique tel qu'elles sont exposées ci-avant.

**DIT**                    qu'afin de prendre en compte les recommandations du commissaire enquêteur, le maître d'ouvrage s'engage à mettre en œuvre les engagements mentionnés ci-avant.

**DIT**                    que les travaux seront réalisés conformément au dossier mis à l'enquête publique après avoir levé les réserves et pris en compte les recommandations du commissaire-enquêteur ainsi que des modifications non substantielles.

**N°7-28062018**                      **CONCOURS FINANCIER DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LA REALISATION D'ETUDES DE SOL DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DES CONTRE-ALLEES DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE**

Sur le rapport de M. Marc WARNOD,  
A l'unanimité,

**APPROUVE**        le respect des principes de maîtrise des pollutions et de réduction des volumes d'eau dès l'origine du ruissellement, dans le cadre du projet de réaménagement des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle.

**SOLLICITE**        de l'Agence de l'eau Seine-Normandie l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour la réalisation desdites études, dont le montant est estimé à 7 755,00 € H.T.

**AUTORISE**        Monsieur le Maire à signer toute convention avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

**DIT**                    que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1328 du budget communal.



## 2<sup>ème</sup> PARTIE

**N°8-28062018**                      **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 13 500 € (TREIZE MILLE CINQ CENTS EUROS) A L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE NEUILLY SABLONS (ACNS) - BUDGET VILLE - EXERCICE 2018**

Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY,  
A la majorité,

**DECIDE**                      d'attribuer une subvention de fonctionnement de treize mille cinq cents euros (13 500 €) à l'Association des Commerçants de Neuilly Sablons, présidée par Monsieur Xavier HOMO, domiciliée BP 53 à Neuilly-sur-Seine (92200).

**DIT**                              que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 6574, fonction 94 du budget de la Ville – Exercice 2018.

**N°9-28062018**                      **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE 2018**

A l'unanimité,

**AUTORISE**                      Monsieur le Maire à solliciter la subvention de 500 € (cinq cents euros) accordée par l'État au partenaire au titre du PDASR 2018 des Hauts-de-Seine pour l'opération proposée « Sur les Pas de Tom et Lila ».

**DIT**                              que le versement de la subvention sera inscrit au compte 7488/112 - Budget Ville - Exercice 2018.

**N°10-28062018**                      **GARANTIE DE LA VILLE A HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH POUR UN PRET DE 2 591 206 € (DEUX MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE DEUX CENT SIX EUROS), CONTRACTE AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, DESTINE A L'ACQUISITION DE 19 LOGEMENTS SITUES 40, BOULEVARD DU GENERAL LECLERC A NEUILLY-SUR-SEINE ET DESIGNATION DES LOGEMENTS CORRESPONDANTS**

A l'unanimité,

**DIT**                              que la Ville de Neuilly-sur-Seine accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de deux millions cinq cent quatre-vingt-onze mille deux cent six euros (2 591 206,00 €) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°74314, constitué de deux lignes de prêt :

- CPLS C PLS 2017, d'un montant d'un million cent soixante-six mille quarante et un euros (1 166 041,00 €) ;
- PLS PLSDD 2017, d'un montant d'un million quatre cent vingt-cinq mille cent soixante-cinq euros (1 425 165,00 €).

**DIT**                              que la garantie de la Ville de Neuilly-sur-Seine est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

**DIT**                              que sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**DECIDE** une affectation hypothécaire sur les 19 logements sis 40, boulevard du Général Leclerc, à concurrence de 2 591 206,00 €, avec dispense de formalisation hypothécaire tant que la garantie communale n'aura pas été mise en jeu et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt correspondante, à conclure avec HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH, rédigée sous la forme authentique, dont les frais de rédaction et de publication à la Conservation des Hypothèques seront à la charge de HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH.

**DIT** que le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée de la période d'amortissement de l'emprunt concerné, en cas de besoin, à créer une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

**APPROUVE** le projet de convention de réservation avec HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**N°11-28062018 INDEMNISATION DU SINISTRE DE MONSIEUR RENAUD SIRY SURVENU LE 7 MARS 2018 DU FAIT D'UNE EXCAVATION SUR LE BOULEVARD VICTOR HUGO A NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

**DECIDE** de verser à Monsieur Renaud SIRY la somme de 872,20 euros T.T.C. correspondant au chiffrage des réparations de son véhicule des suites du sinistre lié à l'excavation présente sur le boulevard Victor Hugo à Neuilly-Sur-Seine.

**DIT** que cette dépense sera inscrite au budget principal de la Ville au code article 678.

**N°12-28062018 REMBOURSEMENT DES CHARGES DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE PAR LA VILLE AUX MAISONS DE RETRAITE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la convention portant modalités de calcul et de répartition des charges de chauffage et d'eau chaude entre la Ville et l'EHPAD Les Maisons de Retraite pour l'ensemble immobilier sis 3/5 ter, rue Soyer.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention susvisée.

**N°13-28062018 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC L'ASSOCIATION MAISON DE LA FAMILLE DE NEUILLY UNE CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT**

A l'unanimité,

**OCTROIE** à la Maison de la Famille de Neuilly une subvention complémentaire de 29 500 euros pour l'année 2018.

**DIT** que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 6574 fonction 63 du budget de la Ville – Exercice 2018.

**APPROUVE** les termes de la convention de subventionnement annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de subventionnement avec la Maison de la Famille de Neuilly pour l'année 2018.

**N°14-28062018**                    **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT CONCLUE AVEC L'ASSOCIATION TEMPS LIBRE**

A l'unanimité,

**APPROUVE**    les termes de l'avenant n°1 à la convention de subventionnement figurant en annexe de la présente délibération.

**AUTORISE**    Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de subventionnement avec l'association Temps Libre.

**N°15-28062018**                    **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT AU SEIN DU PARKING SITUE DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER "RESIDENCE BELOEUIL"**

A l'unanimité,

**APPROUVE**    les termes de la convention d'occupation du domaine public relative aux deux box situés sous la résidence Beloeuil sise 55-63, rue Pauline Borghèse à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE**    Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation correspondante.

**N°16-28062018**                    **ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE DE DROITS A CONSTRUIRE DANS LA COPROPRIETE SISE 5 et 5 BIS, VILLA EMILE BERGERAT - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES AFFERENTS**

A l'unanimité,

**DECIDE**        l'acquisition des droits à construire accessoires aux parties communes sur un jardin à jouissance privative appartenant à la Ville dans la copropriété sise 5 et 5 bis, villa Emile Bergerat, parcelle cadastrée section AE n°28 au prix de 45 000 € (quarante-cinq mille euros).

**AUTORISE**    Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.

**DIT**             que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2132-020.

**N°17-28062018**                    **CONCOURS FINANCIER DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS PAR LE FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN (FIM) POUR LA CREATION D'UN POLE ASSOCIATIF ET COLLABORATIF SIS 5, VILLA EMILE BERGERAT A NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

**SOLLICITE**    de la Métropole du Grand Paris par le Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) sise 15/19, avenue Pierre Mendès France – 75646 PARIS CEDEX 13 l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour gager partiellement les dépenses relatives à la création d'un pôle associatif et collaboratif sis 5, villa Emile Bergerat à Neuilly-sur-Seine, évaluées à 2 400 000 € H.T., soit 2 880 000 € T.T.C. sans le mobilier, ainsi qu'une dérogation, si besoin est, pour le démarrage anticipé des travaux pour ces équipements.

**APPROUVE**    les dossiers élaborés à cet effet par la Direction des Grands Projets.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention avec la Métropole du Grand Paris par le Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

**DIT** que les recettes en résultant seront affectées au budget communal au code nature 13151.

**N°18-28062018** **CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LA CREATION D'UN POLE ASSOCIATIF ET COLLABORATIF SIS 5, VILLA EMILE BERGERAT A NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les dossiers élaborés à cet effet par la Direction des Grands Projets.

**SOLLICITE** du Conseil Régional d'Ile-de-France sis 33, rue Barbet de Jouy – 75017 PARIS l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour gager partiellement les dépenses relatives à la création d'un pôle associatif et collaboratif sis 5, villa Emile Bergerat à Neuilly-sur-Seine, évaluées à 2 400 000 € H.T., soit 2 880 000 € T.T.C. sans le mobilier, ainsi qu'une dérogation, si besoin est, pour le démarrage anticipé des travaux pour ces équipements.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention avec le Conseil Régional d'Ile-de-France définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

**DIT** que les recettes en résultant seront affectées au budget communal au code nature 1312.

**N°19-28062018** **CREATION D'UN POLE ASSOCIATIF ET COLLABORATIF DANS LES ANCIENS LOCAUX DE LA MEDIATHEQUE SISE 5, VILLA EMILE BERGERAT - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER ET DE DEPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de création d'un pôle associatif et collaboratif dans les actuels locaux de la médiathèque Bergerat sise 5, villa Emile Bergerat à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à déposer, au nom de la Ville, la demande de permis de construire relative à l'opération.

**DIT** que la dépense sera imputée au budget communal.

**N°20-28062018** **MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE SITUE 60/62, BOULEVARD DE LA SAUSSAYE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER ET DE DEPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de mise en conformité accessibilité du groupe scolaire situé 60/62, boulevard de la Saussaye à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à déposer, au nom de la Ville, la demande de permis de construire relative à l'opération.

**DIT** que la dépense sera imputée au budget communal.

**N°21-28062018** **DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE MUNICIPALE 2018-2023 - DÉSIGNATION DU DÉLÉGATAIRE ET AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

A l'unanimité,

**DECIDE** de déléguer au Groupement CLICHY DEPANNAGE / MONCASSIN le service public de la fourrière automobile municipale pour la période 2018-2023.

**APPROUVE** les termes de la convention de délégation de service public de la fourrière automobile municipale pour la période 2018-2023 arrêtés après négociation avec le Groupement CLICHY DEPANNAGE / MONCASSIN, étant que précisé que la date de début d'exécution de la convention est fixée au 5 juillet 2018.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

**N°22-28062018** **PRÉCISION DES CONDITIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT RÉSIDENT**

A l'unanimité,

**PRECISE** les avantages liés à la détention du macaron résident, à savoir :

- Une tarification préférentielle : 2,50 € la journée ; 8 € la semaine (7 jours calendaires consécutifs) en zones « orange » et « verte » ;
- La gratuité du stationnement le weekend sur les voies publiques de la Ville, à l'exclusion du samedi en zone « rouge » ;
- La gratuité du stationnement au mois d'août sur l'ensemble des voies publiques de la Ville.

**PRECISE** que la délivrance du macaron résident nécessite la fourniture par le résident de sa dernière taxe d'habitation.

**APPROUVE** le règlement des droits de stationnement résident n°2018/1 ci-annexé qui fixe l'ensemble des conditions d'attribution des macarons résidents et pièces justificatives à transmettre.

**N°23-28062018** **RÉVISION DU MONTANT DES DROITS DE PLACE ET DES REDEVANCES APPLICABLES SUR LE MARCHÉ FORAIN DE SABLONVILLE ET DE WINDSOR**

A l'unanimité,

**FIXE** les nouveaux tarifs des droits de place et des redevances sur le marché forain de Sablonville comme suit à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 :

<b>DROITS DE PLACE</b>		
<b>Montant H.T. par jour de marché</b>		
	<b>Abonnés</b>	<b>Volants</b>
Mètre linéaire	1,48 €	2,45 €
Angle (si retour de 2 ml)	1,08 €	1,40 €
Déchargement (unité)	0,74 €	0,79 €
Branchement électrique (unité)	1,65 €	
Location de coffret électrique (unité)	0,78 €	
Cautions	124 €	

<b>REDEVANCES</b>		
<b>Montant H.T. par jour de marché</b>		
	<b>Abonnés</b>	<b>Volants</b>
Animation (unité)		2,80 €
Animation (<8 ml) (unité)	2,78 €	
Animation (de 8 à 16 ml) (unité)	3,47 €	
Animation (>16 ml) (unité)	5,55 €	

**FIXE** les nouveaux tarifs des droits de place et des redevances sur le marché forain de Windsor comme suit à compter du 1er novembre 2018 :

<b>DROITS DE PLACE</b>		
<b>Montant H.T. par jour de marché</b>		
	<b>Abonnés</b>	<b>Volants</b>
Pour un emplacement par ml et par jour de marché	2,24 €	2,24 €
Pour le deuxième emplacement par ml et par jour de marché	1,56 €	
Pour le troisième emplacement par ml et par jour de marché	1,12 €	

<b>REDEVANCES</b>		
<b>Montant H.T. par jour de marché</b>		
	<b>Abonnés</b>	<b>Volants</b>
Animation (unité par emplacement)	2 €	2 €

**PRECISE** que les recettes correspondantes seront perçues auprès des commerçants abonnés et volants par la société délégataire en charge de l'exploitation des marchés forains de Sablonville et de Windsor.

**N°24-28062018 MISE EN PLACE D'UN BAREME D'AMENITE POUR ESTIMER LA VALEUR DES ARBRES PUBLICS ET CELLE DES DOMMAGES QUI LEURS SONT CAUSES**

A l'unanimité,

**ADOPTE** le barème d'aménité des arbres du domaine public de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

**APPROUVE** le principe de facturation directement aux tiers responsables de dégradations subies par des arbres situés sur le domaine public selon leur valeur d'aménité et le barème de calcul des frais de dédommagement.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 7788 du budget communal.

**N°25-28062018 ACTUALISATION DU PLAN DEPARTEMENTAL D'ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR)**

A l'unanimité,

**EMET** un avis favorable à l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des itinéraires ou portions d'itinéraires sur la Commune de Neuilly-sur-Seine, tels qu'ils sont reportés sur le plan ci-annexé.

- S'ENGAGE** en cas d'aliénation d'un chemin inscrit sur le PDIPR, à maintenir ou à rétablir la continuité de l'itinéraire par un itinéraire de substitution qu'il proposera au Département des Hauts-de-Seine.
- S'ENGAGE** à maintenir l'ouverture au public des itinéraires concernés.
- S'ENGAGE** à informer le Département des Hauts-de-Seine de tous les projets d'aménagement et de travaux des voies communales concernées.
- ACCEPTE** le balisage et l'équipement signalétique des itinéraires qui sont définis sur les cartes topographiques jointes, le Département des Hauts-de-Seine en assurant la mise en œuvre et l'entretien.
- GARANTIT** leur remplacement en cas de suppression consécutive à des opérations publiques d'aménagement foncier.
- S'ENGAGE** à opérer une surveillance régulière des itinéraires tels qu'ils figurent au plan annexé, à prévenir immédiatement le Département des Hauts-de-Seine de toute difficulté affectant la continuité d'un itinéraire.
- DIT** que le plan ci-annexé remplace celui approuvé par la délibération du Conseil Municipal du 12 avril 2012.

**N°26-28062018**                                **APPROBATION DU DOCUMENT STRATEGIQUE DE PLANIFICATION DES MOBILITES DOUCES DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le document stratégique de planification des mobilités douces de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

**N°27-28062018**                                **ACCORD POUR LA MISE EN PLACE PAR ILE-DE-FRANCE MOBILITES D'UN SERVICE PUBLIC DE LOCATION LONGUE DUREE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

**N°28-28062018**                                **CONCOURS FINANCIER DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RUES SAINT-PIERRE ET DEVES**

A l'unanimité,

**APPROUVE** la décision de recourir au concours financier du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les REseaux de Communication (SIPPEREC) sis Tour Gamma B – 193-197, rue de Bercy – 75012 PARIS, en vue de la réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public rues Saint-Pierre et Devès, pour un montant estimatif de 100 000,00 € H.T., soit 120 000,00 € T.T.C.

**SOLLICITE** en conséquence, dudit Syndicat, l'attribution de subventions aussi élevées que possible pour la réalisation des travaux précités.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, toute convention définissant les modalités de paiement de la subvention.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 13258 du budget communal.

**N°29-28062018** **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE  
DE MATERIELS ROULANTS REFORMES**

A l'unanimité,

**AUTORISE** la vente aux enchères publiques des véhicules figurant sur la liste jointe en annexe, dont la valeur finale d'enchères est susceptible de dépasser le seuil des 4 600 euros.

**DIT** que la recette correspondante sera imputée au compte nature 775 du budget de la Ville.

**N°30-28062018** **SALLES MUNICIPALES - MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DE  
L'HOTEL ARTURO LOPEZ**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes du règlement intérieur mis à jour de l'Hôtel Arturo Lopez ci-annexé.

**N°31-28062018** **INSTALLATIONS SPORTIVES COMMUNALES - CREATION D'UN TARIF  
HORAIRE DE MISE A DISPOSITION**

A l'unanimité,

**FIXE** à 41,27 H.T., soit 50 € T.T.C., à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, le montant pour une heure de mise à disposition des installations sportives communales au profit des sociétés et des comités d'entreprises.

**DIT** que le produit des locations consenties sera constaté au compte 706.31 Fonction 414 du budget communal.

**N°32-28062018** **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT  
N°15 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CLUB HOUSE ET DES  
INSTALLATIONS SPORTIVES LIEES A LA PRATIQUE DU TENNIS AVEC  
L'ASSOCIATION DES TENNIS DE NEUILLY**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°15 à la convention de mise à disposition du Club house et des installations sportives liées à la pratique du tennis avec l'Association des Tennis de Neuilly (ATN) sise 27 bis, boulevard du Général Leclerc à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

**N°33-28062018** **REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE NEUILLY-SUR-  
SEINE (C.M.J.) - MODIFICATIONS**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les modifications apportées au règlement du Conseil Municipal des Jeunes de Neuilly-sur-Seine (C.M.J.).

**ADOPTE** le règlement du Conseil Municipal des Jeunes de Neuilly-sur-Seine (C.M.J.) joint à la présente délibération.



**N°34-28062018**

**PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES  
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION  
POUR L'ANNEE 2018 - CORRECTIF**

A l'unanimité,

**AUTORISE** le versement à l'école Sainte-Marie d'une somme complémentaire, au titre de sept élèves, d'un montant de 8 169 euros.

**DIT** que cela porte la participation globale de la Ville de Neuilly-sur-Seine au titre de l'année 2018 au montant suivant :

Ecole Saint-Pierre–Saint-Jean	1 167 € x 89 = 103 863 €
Ecole Sainte-Croix	1 167 € x 427 = 498 309 €
Ecole Saint-Dominique	1 167 € x 602 = 702 534 €
Ecole Sainte-Marie	1 167 € x 110 = 128 370 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 167 € x 1 228 = 1 433 076 €</b>

**IMPUTE** la dépense correspondante au compte nature 6574, fonction 212 du budget principal de la Ville 2018.

**N°35-28062018**

**RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - ADOPTION DU  
REGLEMENT INTERIEUR**

A l'unanimité,

**ADOpte** le présent règlement intérieur de la restauration scolaire et périscolaire qui remplace les précédents règlements et sera affiché sur les sites concernés (les écoles maternelles et élémentaires).

**DIT** que ce règlement intérieur est annexé à la présente délibération dont il fait partie intégrante.

**DIT** que ce règlement intérieur sera communiqué aux familles lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) à la restauration scolaire ou périscolaire.

**N°36-28062018**

**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT, ACCUEILS DU SOIR  
MATERNELS ET ELEMENTAIRES, ETUDES DIRIGEES, ATELIERS SPORTIFS  
ET CULTURELS - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR**

A l'unanimité,

**ADOpte** le présent règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement, des accueils du soir maternels et élémentaires, des études dirigées, des ateliers sportifs et culturels qui remplace les précédents règlements et sera affiché sur les sites concernés (les écoles maternelles et élémentaires).

**DIT** que ce règlement annexé à la présente délibération en est une partie intégrante.

**DIT** que ce règlement intérieur sera communiqué aux familles lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) à une activité périscolaire.

**N°37-28062018**

**AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN AVENANT  
N°1 AU CONTRAT DE SERVICE PRIS EN APPLICATION DE LA CONVENTION  
D'ACCES A L'ESPACE SECURISE "MON COMPTE PARTENAIRE" PASSEE  
AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 au contrat de service pris en application de la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire ».

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents se rapportant à l'utilisation de ce service.

**N°38-28062018                      CHANGEMENT DE DENOMINATION DE LA PLACE BEFFROY - PLACE JOSEPH H. SITRUK**

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,  
A la majorité,

**DECIDE** que l'actuelle place Beffroy à Neuilly-sur-Seine se dénomme dorénavant la place Joseph H. Sitruk.

**N°39-28062018                      OCTROI DE LA PROTECTION DE LA COMMUNE A MONSIEUR LE MAIRE**

*Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Mme Alexandra FOURCADE,*

Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY et M. Anthony DODEMAN,  
Avec les abstentions de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,  
A la majorité,

**ACCORDE** à Monsieur le Maire la protection fonctionnelle conformément à l'article L. 2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales dans le cadre d'une action dirigée contre Monsieur Philippe KARSENTY à l'occasion de publications faites par ses soins sur Facebook le 12 mars 2018.

**DIT** que l'ensemble des frais d'avocat et d'huissier seront pris en charge par la commune de Neuilly-sur-Seine.

**N°40-28062018                      ORGANISATION PAR LA VILLE D'UN MARCHÉ DE NOËL EN 2018 - ADOPTION DES DATES ET DETERMINATION DU MONTANT DES DROITS DE PLACE**

*Monsieur le Maire rejoint la salle du Conseil Municipal.*

A l'unanimité,

**DECIDE** d'organiser un marché de Noël du 5 au 24 décembre 2018 dans un périmètre compris entre la Place Winston Churchill et la Place de l'Hôtel de Ville.

**FIXE** le droit de place à percevoir auprès de chaque exposant à 80 € par jour complet d'ouverture au public par chalet simple, pour une période non complète.

**FIXE** le droit de place à percevoir auprès de chaque exposant à 136 € par jour complet d'ouverture au public par chalet double, pour une période non complète.

**DIT** qu'un artisan louant un chalet simple pendant la durée totale du marché sera tenu de s'acquitter d'un droit de place forfaitaire de 1 350 €. Un premier versement d'un montant de 800 € sera effectué par chaque exposant dès confirmation de sa participation, le solde étant perçu au plus tard le 15 novembre 2018.

- DIT** qu'un artisan louant un chalet double ou deux chalets simples pendant la durée totale du marché sera tenu de s'acquitter d'un droit de place forfaitaire de 2 000 €. Un premier versement d'un montant de 1 000 € sera effectué par chaque exposant dès confirmation de sa participation, le solde étant perçu au plus tard le 15 novembre 2018.
- DIT** qu'un artisan occupant un chalet simple pour une très courte durée (3 jours maximum), en semaine exclusivement, et avant l'inauguration officielle du marché fixée au samedi 8 décembre 2018, sera tenu de s'acquitter d'un droit de place forfaitaire de 100 €, à verser en une seule fois.
- DIT** que pour tout exposant ne participant pas à la durée totale du marché, le premier versement sera égal à 50% du montant total des droits de place dû, le solde étant perçu au plus tard le 15 novembre 2018.
- DIT** que les sommes versées par les exposants au titre des droits de place forfaitaires ou journaliers sont définitivement acquies par la Ville et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement en cas de désistement.
- DIT** que cette recette sera inscrite au budget communal au compte 70321 - droits de stationnement et de location sur la voie publique - fonction 020 - exercice 2018.

## **N°41-28062018 DETERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les ratios d'avancement de grade retenus pour l'année 2018 comme suit :

### **1) FILIERE ADMINISTRATIVE :**

- Administrateur hors classe : 100 %
- Attaché hors classe : 0 %
- Attaché principal : 12,5 %
- Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe : 10 %
- Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe : 35 %
- Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe : 20 %

### **2) FILIERE TECHNIQUE :**

- Ingénieur hors classe : 0 %
- Ingénieur principal : 0 %
- Technicien principal 2<sup>ème</sup> classe : 0 %
- Agent de maîtrise principal : 25 %
- Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe : 38 %
- Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe : 40 %

### **3) FILIERE MEDICO-SOCIALE :**

- Sage-femme de classe exceptionnelle : 0 %
- Puéricultrice hors classe : 100 %
- Cadre de santé 1<sup>ère</sup> classe : 0 %
- Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1<sup>ère</sup> classe : 75 %
- Agent social principal 1<sup>ère</sup> classe : 67 %
- Agent social principal 2<sup>ème</sup> classe : 20 %
- Auxiliaire de puériculture principal 1<sup>ère</sup> classe : 20 %

### **4) FILIERE CULTURELLE :**

- Assistant de conservation principal 1<sup>ère</sup> classe : 100 %
- Adjoint du patrimoine principal 1<sup>ère</sup> classe : 0 %
- Adjoint du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe : 40 %

**5) FILIERE ANIMATION :**

- Animateur principal 1<sup>ère</sup> classe : 0 %
- Adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe : 0 %
- Adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe : 20 %

**6) FILIERE SPORTIVE :**

- Educateur APS principal 1<sup>ère</sup> classe : 34 %
- Educateur APS principal 2<sup>ème</sup> classe : 0 %

**7) FILIERE POLICE MUNICIPALE :**

- Chef de service de Police Municipale principal 1<sup>ère</sup> classe : 0 %

**N°42-28062018                    AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE GROUPE GENERALI UN AVENANT AU CONTRAT PORTANT SUR LES TARIFS DES PRESTATIONS DE REMBOURSEMENTS COMPLEMENTAIRES DES FRAIS DE SANTE POUR L'ANNEE 2018**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant au contrat portant sur le montant des cotisations versées au groupe GENERALI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 soit :

- Mutuelle cadre / Groupe I : -0,93%

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

**N°43-28062018                    RESTAURANT DU PERSONNEL - FIXATION DES TARIFS DE LA VENTE A EMPORTER**

A l'unanimité,

**DETERMINE** comme suit les tarifs des repas à emporter :

- Prix T.T.C. des sandwiches (emballage compris)	de 2,00 € à 3,50 €
- Prix T.T.C. des salades (emballage compris + couverts)	3,00 €
- Prix T.T.C. des plats (emballage compris + couverts)	de 1,84 € à 4,50 €
- Prix T.T.C. des desserts (emballage compris + couverts)	de 0,30 € à 2,20 €
- Prix T.T.C. des boissons fraîches	de 0,20 € à 1,20 €

**FIXE** comme suit le tarif du pain :

- le 1<sup>er</sup> à titre gratuit, le 2<sup>ème</sup> et les suivants à 0,23 € par pain.

**RAPPELLE** que l'offre de repas à emporter est fixée par l'équipe du restaurant du personnel et reste uniquement possible selon les capacités du service. Cette offre peut ne pas être proposée chaque jour.

**DIT** que la recette correspondante sera inscrite au compte nature 70688 du budget annexe Restaurant municipal.

**DIT** que toute revalorisation ultérieure de la TVA sera automatiquement appliquée.

**N°44-28062018                    AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE D'AGENTS DE LA COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE**

A l'unanimité,

- DECIDE** que la Commune de Neuilly-sur-Seine met à disposition de l'EPT POLD les agents, occupant les emplois ci-dessous, pour l'exercice de la partie de leurs fonctions relevant de la compétence transférée.
- DECIDE** que les agents concernés sont de plein droit et sans limitation de durée mis à disposition de l'EPT POLD pour la quotité de travail fixée à titre individuel ci-dessous.
- DECIDE** que la Commune de Neuilly-sur-Seine verse aux agents occupant les emplois ci-dessous, la rémunération correspondant à leur grade ou à leur emploi d'origine pour la quotité de mise à disposition.
- DECIDE** que l'EPT POLD rembourse à la Commune de Neuilly-sur-Seine, pour la quotité de mise à disposition, le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes ainsi que tous les frais assimilés supportés par la collectivité pour les agents concernés par la présente convention.
- DECIDE** qu'en outre, l'EPT POLD s'engage à rembourser à la Commune de Neuilly-sur-Seine les charges de fonctionnement engendrées par la mise à disposition individuelle d'agents. Ce remboursement s'effectue sur la base d'un coût forfaitaire de 5 % des sommes réglées par l'EPT POLD à la Commune en exécution de l'alinéa précédent. Cette majoration forfaitaire est liée à l'utilisation des matériels par les agents mis à disposition dans le cadre de conventions à signer.
- DECIDE** que le montant total du remboursement sera porté à la connaissance de l'EPT POLD qui procédera à son paiement sur la base d'un état annuel. Le remboursement interviendra en une seule fois au mois de décembre de l'année considérée.
- DÉCIDE** qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les emplois suivants sont mis à disposition de l'EPT POLD, pour une durée illimitée aux conditions de quotité précisées dans le tableau ci-dessous :

Compétences obligatoires de l'EPT	Emploi	Quotité de mise à disposition en %
Plan local d'urbanisme intercommunal	Ingénieur Principal	50
Plan climat - air - énergie	Ingénieur	5
Assainissement et eau	DGAS	5
	Ingénieur	50
Gestion des déchets ménagers et assimilés	DGAS	5
	Ingénieur	95
	Technicien	95
	Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	95
	Adjoint Technique	95
	Adjoint Technique	95

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition individuelles d'agents entre l'EPT Paris Ouest La Défense et la Commune de Neuilly-sur-Seine pour l'exercice des compétences suivantes :
- Politique de l'Habitat et du Logement ;
  - Plan climat – air – énergie ;
  - Assainissement et eau ;
  - Gestion des déchets ménagers et assimilés.

**N°45-28062018**

**CREATION DE DEUX EMPLOIS D'AGENT DE POLICE MUNICIPALE ET D'UN EMPLOI DE GARDIEN D'IMMEUBLE**

A l'unanimité,

**DECIDE** la création de 3 emplois permanents répartis comme suit :

Filière	Grade ou emploi	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont TNC
Police Municipale	Gardien/Brigadier	C	2	0
Technique	Adjoint Technique	C	1	0

**N°46-28062018 PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DE LA LISTE DES EMPLOIS POUR LESQUELS UN LOGEMENT DE FONCTION PEUT ÊTRE ATTRIBUE**

A l'unanimité,

**DECIDE** d'adopter avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018, une modification à la liste des emplois pour lesquels il peut être attribué un logement de fonction en raison des travaux devant débuter au sein de l'école maternelle Michelis de juillet 2018 à février 2020, le gardien du bâtiment devant être relogé pendant cette période dans un appartement inoccupé du groupe scolaire :

- emploi de gardien de bâtiment nécessitant l'attribution pour nécessité absolue de service d'un logement situé : Ecole Maternelle Michelis – 56, rue Madeleine Michelis - 92200 Neuilly-sur-Seine - composé de 3 pièces, consenti gratuitement quant à la prestation du logement occupé ; l'occupant devant cependant supporter l'ensemble des réparations locatives et des charges afférentes à ce logement (consommations individuelles d'eau, gaz, électricité, téléphone, chauffage).

**DECIDE** d'adopter avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018, une modification à la liste des emplois pour lesquels il peut être attribué un logement de fonction en raison de la gestion par la Ville des gardiens d'immeubles depuis le 4 avril 2018 :

- emploi de gardien de bâtiment nécessitant l'attribution pour nécessité absolue de service d'un logement situé : Immeuble d'Habitat – 7, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine - composé d'1 pièce (T1 bis), consenti gratuitement quant à la prestation du logement occupé ; l'occupant devant cependant supporter l'ensemble des réparations locatives et des charges afférentes à ce logement (consommations individuelles d'eau, gaz, électricité, téléphone, chauffage).

**DECIDE** d'adopter avec effet au 16 juin 2018 une modification à la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué pour un :

- emploi de directrice d'établissement d'accueil petite enfance nécessitant une convention d'occupation précaire avec astreinte d'un logement situé : 5, villa Emile Bergerat - 92200 Neuilly-sur-Seine - composé de 4 pièces, consenti moyennant le paiement d'une redevance égale à 50 % de la valeur locative réelle des locaux occupés (article R. 2124-68 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques). Les consommations individuelles (eau, gaz, électricité, téléphone, chauffage) restant à charge de l'occupant.

**DECIDE** d'adopter avec effet au 29 juin 2018 une modification à la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué pour un :

- emploi de Responsable du Pôle Sécurité/Domaine Public et Coordinatrice des Pôles Espaces Publics et Environnement/Mobilités nécessitant une convention d'occupation précaire avec astreinte d'un logement situé : 28, rue Pierret - 92200 Neuilly-sur-Seine - composé de 4 pièces, consenti moyennant le paiement d'une redevance égale à 50 % de la valeur locative réelle des locaux occupés (article R. 2124-68 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques). Les consommations individuelles (eau, gaz, électricité, téléphone, chauffage) restant à charge de l'occupant.

**N°47-28062018 FIXATION DU PRIX DU REMPLACEMENT ET DE NON RESTITUTION DES EMETTEURS PERMETTANT L'ACCES AUX PARKINGS DE LA VILLE**

A l'unanimité,

**DECIDE** de fixer à 50 (cinquante) euros le tarif appliqué en cas de perte ou de non restitution de l'émetteur d'accès remis à l'agent bénéficiaire d'une place de parking dans l'un des parkings du patrimoine privé de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

**DIT** que la recette correspondante sera inscrite au compte 7788 du budget principal de la Ville.

**N°48-28062018** **FIXATION DU TAUX DE VACATION DU GARANT INTERVENANT DANS LE CADRE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC POUR LE PROJET DES ALLEES DE NEUILLY**

A l'unanimité,

**DECIDE** de fixer à 62,50 € le taux de rémunération horaire net du garant intervenant dans le cadre de la Commission Nationale du Débat Public.

**DIT** que les frais de déplacements et d'hébergement seront pris en charge selon les barèmes en vigueur, à savoir :

- aux frais réels pour le train et les transports en commun ;
- selon les indemnités kilométriques du tableau suivant :

	Jusqu'à 2 000 kms	De 2 001 à 10 000 kms	+ de 10 000 kms
5 CV et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
6 et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €
8 CV et +	0,35 €	0,43 €	0,25 €

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget DRH – chapitre 012.

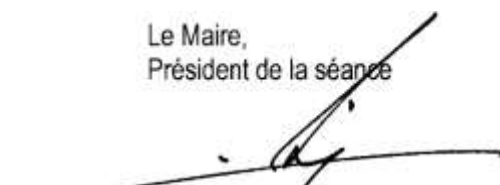
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h17.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,  
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 6 juillet 2018.

Le Maire,  
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN